## CEF<sub>10</sub>D

## **OFPPT**

Conformément au règlement intérieur en vigueur au sein des établissements de formation professionnelle, notamment le chapitre 5 relatif à l'assiduité et au comportement, une sanction a été infligée Premier avertissement pour le stagiaire/la stagiaire sfsd3443fdfD sfsd3443fdf inscrit(e) en filière 3 en raison de ses absences répétées et non justifiées, entraînant une déduction de trois points de son assiduité.

	le 06/08/2023
Signature de l'intéressé(e):	